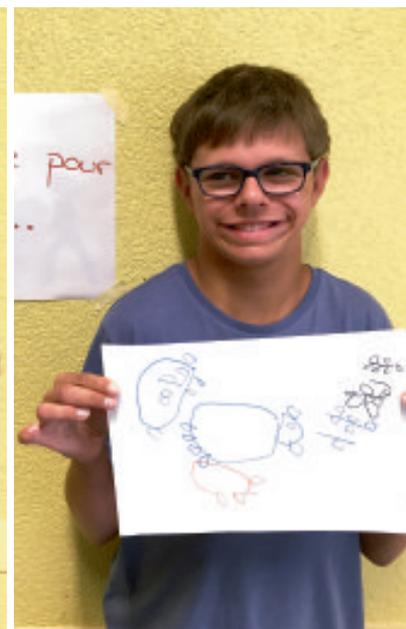
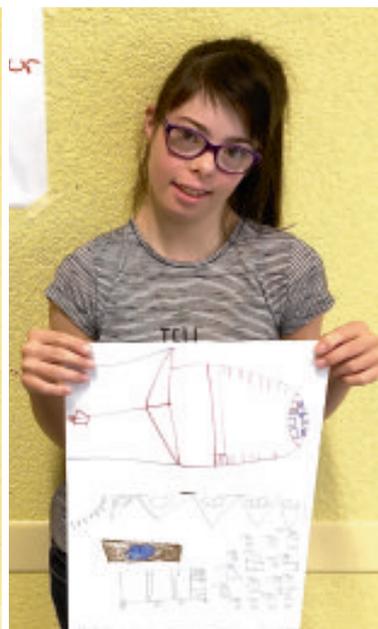


Solidarité- Handicap mental Rapport annuel 2019





Je donne mon avis, j'ai du plaisir

Introduction

La **qualité** est à la mode. Chacun d'entre nous reçoit régulièrement de multiples « questionnaires qualité » : sur les systèmes de transports, la poste, les assurances, les produits de supermarché, les prestations en tout genre. Vous en avez peut-être assez de répondre à ces questions standards et nous vous comprenons. Pour l'Office Fédéral des Assurances Sociales, ce leitmotiv est devenu indispensable et incontournable. Pour changer, Solidarité-Handicap mental résiste une fois de plus! Nous n'envoyons des questionnaires qu'à nos nouveaux clients, nous privilégions la discussion, nous observons nos activités et notre personnel sur le terrain. Nous évitons la robotisation de questions par ailleurs essentielles et qui nous préoccupent depuis la création de notre association, il y a 61 ans !

Outre la nécessité et l'importance d'écouter les personnes concernées, quels sont nos critères ? En premier lieu, il s'agit pour nous de répondre aux besoins de ce public. Or ce n'est pas une question simple : aucun rapport entre un enfant de 5 ans et

deuxième qui n'est jamais parti en colonie de vacances et dont les parents travaillent durant l'été, et un adulte vivant à domicile cherchant à mieux utiliser son natel. Notre offre de prestations répond pour autant à ces demandes, ainsi qu'à bien d'autres.

En second lieu, quel est le degré de satisfaction de nos participant-e-s ? Ont-ils accepté notre offre par défaut ou correspond-elle véritablement à leurs envies et à leurs centres d'intérêt ? Les activités sont-elles adaptées, tant à leur potentiel qu'à leurs difficultés personnelles ? Les visites sur le terrain des quatre permanent-e-s de Solidarité-Handicap mental, guidées par nos listes de critères, permettent d'évaluer régulièrement la pertinence de notre offre. Et si nécessaire, nous n'hésitons pas à apporter des modifications qui s'imposent.

Et bien sûr, nous donnons toujours la parole aux familles ou aux personnes concernées qui le désirent.

*Isabel Messer,
Secrétaire générale*

Q ... comme Quantité !

QUALITE

Le premier terme n'est hélas pas particulièrement positif... Toutefois, chaque année et quelle que soit la prestation, nous devons refuser des inscriptions, ce qui est fort dommage. Des exemples ? En 2019, vingt personnes aux Espaces libres, bains thermaux ou découvertes, cinquante aux sorties culturelles, une soixantaine aux cours du soir. Pour ce qu'il en est des Centres aérés, il n'est pas exclu que nous ne puissions pas répondre cette année à tous les besoins. D'où notre consigne répétitive : priorité aux inscriptions par ordre d'arrivée. Ce qui n'est bien entendu pas un bon critère.

Certaines personnes dépendent en effet d'un curateur ou d'un éducateur parfois absent au moment de l'arrivée de notre publicité. Pour d'autres, le quotidien doit d'abord être organisé en fonction du partage de la garde parentale. Demeurent les plus subtils, qui signalent leur intérêt à peine la publicité reçue pour être sûr d'obtenir une place.

Face à cette situation, nous faisons de notre mieux pour répondre aux différentes attentes et, malgré nos limites financières, nous dédoublons plusieurs

Solidarité-
Handicap mental

2019

prestations. Si nous prenons l'exemple des Espaces libres « bains thermaux », nous offrons dorénavant des dimanches après-midi en plus des samedis. Le cours de percussions est proposé sur trois soirées au lieu d'une, grâce à la disponibilité et à la motivation de nos formateurs. Pour autant, nous ne réussissons pas à répondre à l'ensemble des besoins. Nos limites financières et nos déficits réguliers en sont les principales raisons. Si nous recrutons relativement facilement le personnel nécessaire, en revanche il nous manque régulièrement des chauffeurs car l'obtention du permis de conduire est en effet devenue plus sévère. Nous pouvons également évoquer la difficulté de trouver des locaux adaptés, à des tarifs de location abordables.

Moyens financiers, transports, espaces et enfin disponibilités de l'équipe du secrétariat, la liste est suffisamment longue pour justifier la question de la quantité de prestations. Une seule certitude ? Nous sommes certains de réussir à respecter nos promesses statistiques auprès de l'Office Fédéral des Assurances Sociales !



J'apprends, j'ai du plaisir

Cette dimension suit la première : si nous débordons de participants, cela prouve sans doute l'utilité de nos activités. Chaque année, nous réfléchissons intensément à la composition de notre programme de cours FCPA (formation continue pour adultes). Nous consultons certes nos étudiants, mais au-delà de leur avis, l'association se questionne sur les centres d'intérêt et les besoins de notre public cible.

Tout ce qui concerne la créativité a du succès, c'est certain : musique, peinture, céramique, vidéo, danse. Cependant ce qui concerne l'apprentissage de l'autonomie a son importance. L'automne 2019 a vu le lancement de cours tels que « Choisir et décider pour plus d'autonomie » ou « Natel et tablettes ». Nous proposons également depuis plusieurs années les cours « Lire et écrire » et « Sexualité et relations ».

En ce qui concerne la cuisine, deux approches existent dans notre programme : d'un côté la découverte d'une cuisine à thème (cuisine italienne ou asiatique, repas de fête), de l'autre la gestion de

son alimentation à domicile ou dans son petit groupe de vie. Pour ce public cible, plusieurs questions sont importantes : que puis-je cuisiner le soir en rentrant du travail ? De quel budget je dispose ? Le cours « Repas de A à Z » par exemple permet de répondre à ces questions de la vie quotidienne.

De plus en plus fréquemment, des citoyens avec une déficience intellectuelle souhaitent pouvoir prendre des décisions, faire des choix, vivre de manière plus autonome. Solidarité-Handicap mental soutient ce combat avec conviction !



Je me concentre, j'ai du plaisir

Ce terme est également devenu une tendance... Tout le monde s'en charge, et même les institutions encouragent l'autodétermination de leurs habitants. Solidarité-Handicap mental qui se démène en faveur du droit à l'autodétermination depuis plus de 25 ans hésite presque à s'en éloigner, tant nous nous méfions des phénomènes de mode ! Pour autant, il serait absurde de ne pas continuer à pratiquer ce droit existentiel.

Notre groupe de travail sur l'autodétermination s'est ainsi réuni, d'une part pour échanger autour du programme de cours, mais d'autre part pour préparer son intervention lors du futur congrès de Part21. Quels obstacles rencontrent dans la société les personnes en situation de handicap ? Comment réussissent-elles à se faire entendre et à se faire respecter ? Comment peuvent-elles récupérer leur droit de vote ? Qui les soutient pour revendiquer un meilleur salaire en atelier protégé ? Dans quelle structure souhaitent-elles vivre : dans un foyer ou dans un logement indépendant, seules ou en collectivité ?

Plusieurs membres de notre association se rendent chaque année dans différents lieux de formation des futurs travailleurs sociaux ou de la santé. Leur rôle est d'expliquer à ces jeunes professionnels comment respecter les personnes avec une déficience intellectuelle, et lorsque nous parlons de respect, nous visons notamment une meilleure écoute des personnes concernées.

Dans ce contexte, notre association passe régulièrement les courts-métrages que nous avons réalisés, dont celui sur le droit de vote. Peu de jeunes professionnels sont au courant de cette discrimination et la majorité se déclare très touchée par ces témoignages. Le plaisir est donc partagé : d'un côté les étudiants qui nous écoutent, de l'autre nos collègues en situation de handicap qui sont fiers de former ces futurs professionnels.



Je crée, j'ai du plaisir

... comme Loisirs !

Les loisirs sont également un sujet à la mode ! D'ailleurs, le Musée historique de Lausanne expose depuis l'an dernier sur le thème « l'Usage des loisirs ». Donc un sujet « branché », mais également extrêmement varié : du club de pétanques à la pratique du Taï Chi, du violoncelle à la Zumba, de la marche à pied à la plongée sous-marine, du jeu des échecs aux visites d'expositions, la liste est impossible et les habitants de notre pays en sont très friands. Solidarité-Handicap mental propose une offre importante dans son catalogue de loisirs :

- Les Centres aérés pour enfants et adolescents
- Les Espaces libres pour adultes polyhandicapés ou âgés
- Le Centre de formation continue pour adultes de tout âge
- Les Sorties culturelles pour jeunes et moins jeunes
- La semaine culturelle d'automne pour adultes autonomes

Lorsque nous avons lancé en 2015 les Sorties culturelles, nous n'étions pas certains de remporter un succès, or cette nouvelle prestation a d'emblée suscité un véritable enthousiasme.

Mais il est important de préciser que nous ne sommes pas les seuls à proposer une offre dans le domaine des loisirs, preuve en est la présence de quelques 25 associations au sein du 1^{er} Salon des vacances, sports et loisirs adaptés. Cette manifestation d'une journée à Morges a été un véritable succès, d'une part pour mieux faire connaître l'offre existante, et d'autre part pour entendre les souhaits des personnes concernées.

Comme nous le mentionnons dans notre précédent chapitre, l'offre n'est pas suffisante, ce qui signifie que toutes les attentes ne sont pas encore comblées. Et nous devons l'avouer : tant notre association que d'autres manquent de moyens pour répondre à toutes les envies et à tous les besoins.



Je joue, j'ai du plaisir

I ... comme Insertion !

Tant les musées que les théâtres deviennent de plus en plus accessibles, et nous ne parlons pas uniquement de l'accès pour les personnes à mobilité réduite. En 2019, nous avons testé plusieurs endroits culturels dans toute la Suisse romande et nous en avons été très satisfaits : le Musée d'ethnographie à Genève, le Vitromusée à Romont, Barryland à Martigny, l'Espace des inventions à Lausanne, le Centre Pro Natura à Champittet pour ne citer que quelques exemples. Le Musée d'Art et l'ArchéoLab de Pully nous ont également invités à collaborer avec leur équipe pour améliorer l'accessibilité de leurs expositions.

S'il nous fallait une preuve de l'intérêt et des capacités de nos apprenants pour les thèmes de culture générale, le nombre d'inscriptions pour nos sorties prévues en 2020, comme la visite du Palais fédéral ou la visite interactive du temps des Romains, serait significatif : 183 inscriptions, c'est à dire 50 de plus que lors de la précédente saison !

Il arrive cependant que nous recevions moins d'inscriptions à certains cours, comme « l'Afrique, une mosaïque des peuples » ou « Quelles sont les nouvelles ? », un cours sur l'actualité. Plusieurs explications sont possibles : le manque de culture générale durant la scolarité des enfants handicapés, les préjugés qui entourent ce public quant à ses capacités intellectuelles, une mauvaise compréhension de ces thématiques. Pour autant nous ne renonçons jamais à cette offre-là.

Nous sommes certains que ces matières (histoire, géographie, sciences de la nature, etc.) doivent être enseignées le plus vite possible. Nous en avons pour preuve la motivation des adolescents fréquentant le Club-Découvertes qui ont pu aborder en 2019 l'esclavagisme et la colonisation. Un grand nombre de participants s'inscrit aussi aux soirées cinéma, le but n'étant pas seulement de voir un film ensemble, mais également d'apprendre à le critiquer et à en faire une évaluation : de passionnants sujets dans toutes nos prestations et à tous les âges !



Je découvre, j'ai du plaisir

T... comme Tisser des liens !

Une association ne peut s'imaginer seule ou en concurrence avec les autres. Elle doit au contraire partager avec toutes sortes de publics : les autres associations ou fondations certes, mais également les autorités, les milieux culturels et la société en général.

Il y a plus de vingt ans, nous créions avec Cap-Contact association et Antenne Handicap une association faîtière reconnue par l'Office Fédéral des Assurances sociales (OFAS) : la Fédération Romande la Personne d'Abord (FRPA). Nous avons clairement sauvé notre existence grâce à ce partenariat, mais nous avons aussi développé des projets communs. Cette solidarité a également donné une place à une organisation faîtière romande, ce qui n'était pas anodin.

L'année 2019 a été particulièrement prise par l'audit mené par l'OFAS d'une part, et les nombreuses démarches nécessaires pour établir un nouveau contrat de prestations d'autre part. Le mot « négocier » n'étant pas le terme préféré de notre admini-

stration fédérale, il nous a fallu rédiger de nombreux descriptifs de nos objectifs, des compte-rendus des résultats de notre action sur le terrain, sans parler d'innombrables statistiques et comptabilités analytiques. Par chance, les résultats de l'audit ont été très positifs : beaucoup de compliments pour notre petite organisation faîtière. En revanche ses côtés virtuels ne correspondent plus aux desiderata des fonctionnaires bernois, ce qui a obligé nos comités à chercher une solution pour sauvegarder notre existence : feuilleton à suivre en 2020 !

Outre les liens étroits de collaboration avec nos collègues de la FRPA, nous avons aussi travaillé avec Cerebral Vaud, Pro Infirmis et la Cité du Genévrier pour inaugurer ce formidable Salon des loisirs adaptés, une grande première qui a plu tant aux visiteurs qu'aux organisations présentes. Un beau succès, mais un très gros investissement. Serons-nous disponibles pour nous investir une autre année ? Nous comptons sur l'entraide d'autres associations !



**Je partage des activités,
j'ai du plaisir**

E ... comme Enfants et adolescents !

Notre association s'est préoccupée des enfants dès son origine en créant le Service éducatif itinérant et les écoles ASA (devenues la Fondation de Verdeil). Il y a plus de trente ans, nous avons mis sur pied les Centres aérés, tout d'abord pour enfants uniquement, puis pour adolescents et jeunes adultes. Avant leur création, nous avons intégré des enfants handicapés dans le Passeport vacances de la ville de Lausanne. Puis, en partenariat avec les familles, nous avons mis en place le Club-Découvertes et nous en sommes aujourd'hui à la deuxième volée pour les jeunes qui veulent apprendre à lire et à écrire.

En 2019, ce sont 44 enfants, adolescents et jeunes adultes de 5 à 20 ans, qui ont participé à nos centres aérés de Lausanne et d'Yverdon. Un public très varié en âges, mais également en centres d'intérêts et en potentiels, d'où la nécessité de prévoir 13 sous-groupes, dont 5 pour 20 enfants à Yverdon. Certains participants ont nécessité un accompagnement plus

intense, notamment les jeunes développant des troubles du comportement importants. Les responsables de l'association ont par conséquent dû être souvent présents pour apporter leur soutien aux équipes d'animation.

Un gros travail de préparation également, puisqu'il a fallu engager une trentaine d'animatrices et d'animateurs : chiffre expliqué par la disponibilité pour une seule semaine de certains anciens collaborateurs et par la nécessité d'un taux d'encadrement important.

Comme chaque année, les programmes d'activités ont été élaborés par les responsables de l'association. Nous avons à nouveau proposé aussi bien des activités sportives que des activités culturelles ou créatives, l'objectif étant d'intégrer les enfants dans la société : mission réussie et un grand nombre de belles rencontres !



Je ris, j'ai du plaisir

Les comptes

Bilan au 31.12.2019	2018	2019
Actif circulant		
<i>Caisse</i>	3'997.90	6'447.15
<i>Compte postal</i>	22'955.89	48'677.94
<i>Compte bancaire-BCV</i>	262'955.20	243'668.55
<i>Impôt anticipé à récupérer</i>	0.00	0.00
<i>Actifs transitoires</i>	81'442.60	93'780.95
<i>Avances prestations</i>	3'200.00	2'300.00
Total actifs circulants	374'551.59	394'874.59
Actis immobilisé		
<i>Matériel informatique</i>	0.00	0.00
<i>Garantie de loyer</i>	3'671.85	3'672.20
Total actifs immobilisés	3'671.85	3'672.20
TOTAL ACTIF	378'223.44	398'546.79
Passifs		
Capitaux étrangers à court terme		
<i>Passifs transitoires</i>	18'193.35	19'289.90
<i>Ecolages payés d'avance</i>	14'960.00	27'910.00
Total cap. étrangers à court terme	33'153.35	47'199.90
Fonds affectés		
<i>Fds.de réserve SHM - Prestations formation & loisirs</i>	160'588.64	160'588.64
<i>Fds.de réserve SHM - Projets pilotes</i>	109'291.90	109'291.90
Total fonds affectés	269'880.54	269'880.54
Capitaux propres		
<i>Résultat reporté 2017/ 2018</i>	76'332.04	75'189.55
<i>Résultat de l'exercice</i>	-1'142.49	6'276.80
Total capitaux propres	75'189.55	81'466.35
TOTAL PASSIF	378'223.44	398'546.79

Compte d'exploitation 2019	2018	2019
Produits d'exploitation		
Produits de prestations fournies	92'281.50	92'286.30
Contributions	482'693.40	495'251.80
<i>Subventions fédérales OFAS</i>	354'989.30	354'989.30
<i>Subventions cantonales DSAS/ DGCS</i>	66'565.00	84'153.00
<i>Subventions DFJC/SESAP</i>	2'756.00	1'510.40
<i>Participation ESE-Service transports</i>	49'883.10	46'559.10
<i>Cotisations des membres</i>	8'500.00	8'040.00
Produits des dons	43'470.50	38'644.75
<i>Dons non attribués</i>	1'150.50	1'644.75
<i>Dons attribués</i>	42'320.00	37'000.00
<i>Autres produits /Contributions assurances</i>	35'148.25	50'687.35
Total produits d'exploitation	653'593.65	676'870.20
Coûts d'exploitation		
Frais de personnel	527'760.50	537'985.55
<i>Salaires</i>	445'633.35	457'837.40
<i>Charges sociales</i>	75'907.90	71'473.15
<i>Honoraires</i>	6'219.25	8'675.00
<i>Perfectionnement</i>	0.00	0.00
Autres coûts d'exploitation	126'975.64	132'607.85
<i>Frais généraux</i>	39'659.85	39'768.48
<i>Frais des prestations</i>	87'315.79	92'839.37
Total coûts d'exploitation	654'736.14	670'593.40
Résultat d'exploitation	-1'142.49	6'276.80
<i>Prélèvement Fonds affectés SHM</i>	0.00	0.00
Résultat d'exploitation annuel	-1'142.49	6'276.80



1020 RENENS 1
Case postale 651
Av. des Baumettes 11
Tél. 021 635 11 71
Fax 021 635 67 41
E-mail: info@abc-gestion.ch

ABC-GESTION sa

BUREAU FIDUCIAIRE E. BIGNENS

Rapport de l'organe de révision
sur le contrôle restreint
à l'Assemblée générale de
Solidarité-Handicap mental
Rue du Maupas 49
1004 Lausanne

Renens, le 25 avril 2020

Mesdames, Messieurs,

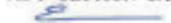
En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau de variation des fonds et annexe) de Solidarité-Handicap mental pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément à la norme Swiss GAAP RPC incombe au comité de Direction alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec la norme Swiss GAAP RPC. En outre, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

ABC GESTION SA



E. BIGNENS

Expert-réviseur agréé

Annexe : comptes annuels

Solidarité- Handicap mental

2019



Annexe aux comptes annuels 2019

1. But de l'association

Solidarité-Handicap mental est une association à but non lucratif, régie par les dispositions des articles 60 et suivants du Code civil suisse. Elle a pour but de promouvoir l'éducation et la formation, la prise en charge et l'intégration des personnes handicapées, quel que soient leur âge et le degré de leur handicap.

2. Principe de présentation des comptes

Les Etats financiers de Solidarité-Handicap mental ont été établis conformément aux statuts de l'association, aux dispositions applicables du Code des obligations et aux recommandations relatives à la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC). Les comptes annuels fournissent une image correspondant à la réalité de la situation financière de la fortune et du résultat.

3. Evénements importants survenus après la date de clôture du bilan

Les présents comptes ont été approuvés par le comité de l'association en date du 20 avril 2020. En outre, ils seront soumis à l'Assemblée générale du 25 juin 2020. Aucun événement majeur n'est survenu après la date butoir du bilan.

4. Evolution des fonds spécifiques et provisions

Voir tableau ci-dessous

5. Description de l'objet et de l'utilisation des fonds de réserve

Fonds de réserve « prestations SHM » : ce fonds de réserve a pour but de soutenir les prestations de formation et de loisirs proposées par l'association aux enfants et aux adultes handicapés.

COMPTES DE MODIFICATION DU CAPITAL

Fonds affectés 2019	Etat initial au 1.1.2019	Recettes	Dépôt à terme	Transfert de fonds interne	Prélèvements	Etat final au 31.12.19
Fonds SHM -"Prestations formation et loisirs"	160'588.64	0.00	0.00	0.00	0.00	160'588.64
Fonds SHM -"Projets pilotes"	109'291.90	0.00	0.00	0.00	0.00	109'291.90
Total Fonds affectés	269'880.54	0.00	0.00	0.00	0.00	269'880.54

Fonds de réserve « projets pilotes » : ce fonds de réserve a pour but de soutenir des projets pilotes dont le but est d'améliorer la qualité de vie des usagers en situation de handicap, ainsi que de défendre les droits des personnes handicapées.

6. Composition du Comité de l'association

Gisèle Robin, présidente
Valbert Pichonnaz, vice-président
Claude Kosinski, trésorière
Blandine Leyvraz, membre
Elisa Russo, membre
Marina Vadnaï, membre

Les membres siègent à titre honorifique.

7. Rapport de performance

Solidarité-Handicap mental publie un rapport d'activité qui remplit les caractéristiques du rapport de performance selon les normes Swiss GAAP RPC.

8. Emplois à plein temps

Le nombre d'emplois à plein temps en moyenne annuelle se situaient entre 1 et 10 employés au cours de l'exercice sous revue, identique à l'année précédente.

9. Remarques sur certaines positions du bilan

Actifs transitoires : ils sont composés essentiellement de la contribution financière des institutions au Service de Transport, de la subvention du DSAS/DGCS pour les Centres aérés et de la contribution financière de Pro Infirmis Vaud au Centre FCPA.

Passifs transitoires : ils sont composés essentiellement des décomptes de charges sociales et frais de location.

Capital de l'association : le capital libre de l'association est augmenté par l'excédent de produits de l'année 2019 (CHF.6'276.80)

Remerciements

Nous remercions pour leur précieux dons : la Fondation pour l'enfant déficient, la Fondation Juchum, la Fondation Etoile filante, Pro Infirmis Vaud.

Pour leur soutien financier : le Département de la Santé et de l'Action Sociale (DSAS), le Département de la Formation, de la Jeunesse et de la Culture (DFJC), du canton de Vaud et l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS).

Les institutions partenaires du Service de transports : L'institution de l'Espérance, L'institution de Lavigny, La Fondation Perceval et la Cité Radieuse.

Sans oublier nos 103 collaboratrices et collaborateurs en 2019 sans qui rien n'aurait eu lieu.

Centre FCPA

440 participant-e-s
52 formateurs-trices
56 cours
5'106 présences

Stages FCPA

29 participant-e-s
4 intervenant-e-s et
5 animateurs-trices
87 présences

Sorties culturelles

114 participant-e-s
11 animateurs-trices
12 sorties
405 présences

Espace Libre

59 participant-e-s
23 animateurs-trices
27 après-midis
560 présences

Club découverte

3 participant-e-s
1 enseignante
21 après-midis
126 présences

Centres Aérés

44 participant-e-s
39 animateurs-trices
13 groupes d'activités
280 présences journalières

Semaine culturelle d'automne

11 participant-e-s
4 animatrices
55 présences journalières

Interventions

2 cours aux assistants socio-éducatifs -DFJC
1 cours à l'Ecole supérieure d'ambulanciers - ES ASUR
1 intervention à la HETSL de Lausanne

Mandats

Membre du comité et du bureau du Comité de révision des mesures de contraintes (COREV) -DSAS
Membre du comité et du bureau de l'Organe d'évaluation des mesures de contraintes (ODEV) - DFJC
Membre du comité d'organisation du Salon des vacances, sports et loisirs adaptés – Forum Handicap Vaud



Je communique, j'ai du plaisir

Solidarité- Handicap mental

Membre de Forum Handicap Vaud

Tél. 021 648 25 82
shm@solidarite-handicap.ch
www.solidarite-handicap.ch
Rue du Maupas 49
1004 Lausanne
CCP: 17-691544-0

